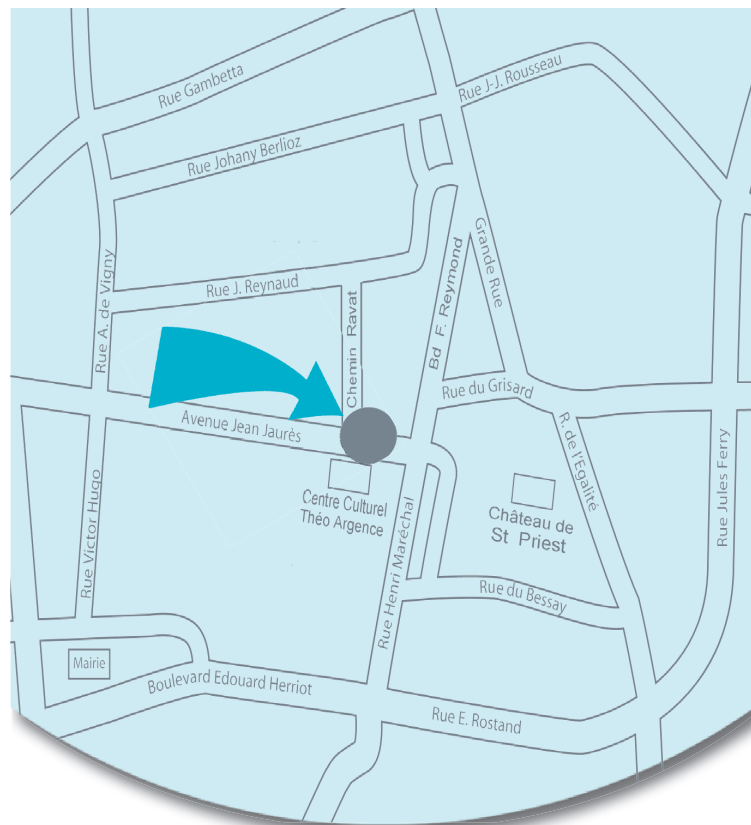


Le CMP de Saint Priest

... dans le système de santé

Le CMP de Saint Priest fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie. Il est rattaché à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



CMP Saint Priest

Adultes, personnes âgées de plus de 65 ans
et adolescents de plus de 16 ans
10, avenue Jean Jaurès - 69800 Saint Priest

Accès de la structure

Bus 62 - Tramway Ligne T2
(arrêt Esplanade des Arts)

Commune desservie : Saint Priest

Centre Médico Psychologique

de Saint Priest

10 avenue Jean Jaurès
69800 SAINT PRIEST

Tél. : 04 78 21 01 16
Fax : 04 72 48 25 08

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou bien adressées par leur médecin traitant.
- > le centre du dispositif des soins psychiatriques, qui coordonne les actions thérapeutiques.
- > une structure qui organise des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Votre cadre de soins

- > Lors du premier rendez-vous, vous serez reçu par un binôme soignant : médecin/infirmier ou psychologue/infirmier.
- > Suite à cet entretien, il vous sera indiqué les modalités de la prise en charge.
- > Notre offre est variée et il pourra vous être proposé différents soins :
 - consultations individuelles,
 - psychothérapies,
 - consultations et soins infirmiers,
 - entretien et accompagnement social,
 - thérapie de groupe au Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- > Il pourra également vous être proposé une orientation vers d'autres dispositifs de soin (privé/public).
- > Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, il est proposé une consultation spécialisée assurée par un gériopsychiatre et une infirmière ; la coordination est assurée par un secrétariat au : 04 37 90 11 06.

Autres dispositifs

- L'équipe du CMP propose aussi un espace d'accueil, d'écoute à votre entourage.
- > Par ailleurs, le CMP s'inscrit dans un dispositif partenarial avec les acteurs sociaux et médicaux de la ville de Saint-Priest.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > En complémentarité et en relais des dispositifs de soins, des associations comme l'UNAFAM, OSE ou Icebergs peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des Usagers (Tél. : 04 37 90 13 72).

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CMP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier qu'avec votre accord, des rencontres, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données vous concernant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement. Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.